

Les fabricants de spiritueux ont été obligés d'arriver à une entente, par crainte de ne pouvoir obtenir autrement les matières premières ; et les producteurs durent se soumettre aux demandes et suivre l'exemple de leurs principaux clients économiques.

Cette "Centrale" pour "Spiritus-Verwerthung" est entièrement une organisation unique. Elle comprend trois parties ; les distillateurs, les fabricants de spiritueux, et ceux qui font le commerce des deux à la fois. Cette organisation s'occupe de tous les arrangements nécessaires aux affaires, dirige les ventes, et règle les comptes financiers de tous les participants. La raison sociale est "Union des Distillateurs." Les fabricants de spiritueux reçoivent certaines sommes pour la rectification, le magasinage, et le prêt des futailles, réservoirs et récipients ; ils travaillent pour une rémunération fixée ; mais les distillateurs prennent à leur charge la totalité des risques de l'entreprise, ces risques devant être compensés par la perspective de bénéfices considérables.

Le gros capital nécessaire à une entreprise aussi gigantesque est fourni par l'emploi de tout l'argent et de tout le matériel existant dans le commerce. Pour cette raison, les marchands en détail ne sont pas exclus : ils ont droit à la participation. C'est de la même façon que les rectificateurs achètent les alcools purs aux distilleries, en payant la commission ci-dessus mentionnée, et livrant à leurs clients suivant ce qui a été convenu avec la Centrale.

L'entreprise diffère d'un trust principalement en ce que ce groupement des spiritueux ne limite pas la production pour maintenir un prix de vente rémunérateur. On s'occupe, cependant, d'étendre ce commerce des alcools de différentes façons, principalement en ce qui concerne l'éclairage et le chauffage.

La Centrale a une section séparée dans laquelle se traitent les affaires avec les chemins de fer et les autorités, lorsqu'il s'agit de présenter des nouveautés, en fait de lampes à esprit de vin et d'appareils de cuisine et de chauffage. Un des grands moyens employés, sinon le principal, pour atteindre ces buts, c'est le bon marché des alcools dénaturés ; la Centrale vendant ces alcools, comparativement, meilleur marché que les autres. Un autre moyen de combattre la surproduction, c'est l'encouragement et l'extension du commerce d'exportation.

Il serait, cependant, certifié par des autorités compétentes, que l'exportation des alcools allemands en Grande-Bretagne, au Levant, en Afrique et dans les quelques autres contrées où les alcools allemands trouvent un débouché, ne serait pas d'une importance telle qu'elle puisse garantir l'écoulement d'une surproduction un peu conséquente. En Russie, le monopole des alcools jouit d'une assez grande liberté, en ce qui concerne cette production, laquelle excède un peu la consommation du pays ; c'est pour quoi il est probable que l'exportation aura toute chance d'augmenter. En Autriche, de même qu'en Russie, des trusts américains d'alcools ont été fondés avec un capital gigantesque, dans le but bien évident de jeter le plus d'alcool possible sur les marchés du monde.

De tous ces faits, on déduit qu'il est peu probable que l'exportation allemande puisse augmenter. Il est vrai que la Centrale s'est arrangée avec deux des plus importantes maisons d'exportation allemandes de Hambourg, avec l'intention bien arrêtée de pousser l'exportation des alcools.

Quoi qu'il en soit, il sera intéressant d'étudier la destinée finale de ce Ring. Un cinquième de la production des alcools allemands reste en dehors de ce Ring et conserve son indépendance ; un certain nombre de fabricants ne s'étant pas joints aux autres. Cette concurrence, cependant, n'est pas à considérer, comme les distilleries en question ne font qu'un commerce local, et que très peu soient importantes. Un fait, pourtant à noter, est qu'un nombre de producteurs se sont unis pour conserver leur indépendance, et ont fait construire une fabrique importante avec tous les derniers perfectionnements possibles, dans le voisinage de Berlin, de façon à rectifier leurs alcools et d'assurer leur écoulement.

Le Ring aura une durée de neuf années. Il a été permis à un certain nombre de distillateurs qui ne voulaient pas sacrifier leur indépendance, de se joindre au Ring pour une période de une, deux ou trois années.

La manufacture de moteurs, de Oberursel, vient de lancer sur le marché une locomobile qui promet de jouer un grand rôle dans l'industrie des alcools. La locomobile est de construction fort simple et ne demande que peu de combustible, que l'on peut encore réduire en employant un mélange d'alcool dénaturé avec du benzol. La Centrale

s'est offerte de fournir les distilleries qui emploieraient ces matières, d'alcool à 88° au prix d'environ 20 pfennigs (\$0.05 c.) par litre, à la condition expresse que cet alcool ne serait employé exclusivement que dans leurs établissements. La manufacture de moteurs garantit que l'on ne consommera pas plus de 0,04 à 0,06 kilogr. de ce mélange d'alcool-benzol par heure et par force de 1 cheval. Si le moteur ne remplissait pas ces conditions, elle s'engage à le changer pour un autre actionné par le pétrole.

(The Grocer).

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'emploi de la cire à cacheter pour la fermeture des lettres ordinaires à destination des pays d'outre mer présente des inconvénients qu'il est utile de signaler au public. L'élévation de la température pendant la traversée ou les opérations de fumigation effectuées à l'arrivée quand il y a des quarantaines liquéfient la cire. Les lettres se trouvent, par suite, adhérentes les unes aux autres, à tel point qu'il devient impossible de les séparer sans les endommager notablement.

Très fréquemment, la disparition du nom du destinataire en empêche la distribution.

Dans plusieurs pays étrangers, les correspondances sont fumigées par les autorités sanitaires locales avant d'être livrées à la poste. Les offices postaux destinataires signalent qu'à la suite de cette opération, les lettres cachetées à la cire sont collées ensemble. Il faut, pour les séparer, déchirer les enveloppes, et parfois la suscription se trouve en partie enlevée.

On ne saurait donc trop recommander aux expéditeurs, dans leur propre intérêt, d'éviter l'emploi de la cire pour la fermeture des lettres d'outre mer. La gomme ou les pains à cacheter ferment les lettres d'une façon suffisante sans présenter les mêmes inconvénients.

.

Après la cession de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines, et la vente à l'Allemagne des Carolines, des Mariannes et des Palaos, il ne reste plus à l'Espagne que ses possessions africaines, qui sont : les *presidios* de la côte marocaine, le Rio de Oro et le Rio Mouni, tous deux récemment délimités par traité avec la France, et enfin les îles de Fernando Po et d'Annobon. La superficie de ces colonies est difficile à